

Reims le 20 mars 2018



RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

La rectrice de l'académie
Chancelière des universités

aux

Destinataires in fine

rectorat

direction des ressources humaines
division des personnels administratifs,
techniques et d'encadrement
DPATE 2

Objet : - Accès au corps des attachés d'administration de l'État au titre de l'année 2018.

- Avancement au grade d'attaché principal d'administration de l'État au titre de l'année 2018.

Référence :
n°0187/17-18/DPATE 2/MCS/VM
Affaire suivie par :
Marie-Christine SCHMIDT
Téléphone :
03.26.05.68.97
Fax :
03.26.05.69.79
Courriel :
Ce.dpate2@ac-reims.fr

1, rue Navier
51082 Reims cedex

accueil du public
du lundi au vendredi
8h30-12h30 | 13h30-17h

Références : Décrets n° 2011-1317 du 17 octobre 2011 portant statut particulier du corps interministériel des attachés d'administration de l'État et 2013-876 30 septembre 2013 relatif à l'intégration de seize corps ministériels dans le corps des attachés d'administration de l'Etat.

La présente circulaire a pour objet de préciser les modalités d'inscription au tableau d'avancement pour l'accès au grade d'attaché principal d'administration de l'Etat et à la liste d'aptitude pour l'accès au corps des attachés d'administration de l'Etat au titre de l'année 2018.

Les fiches d'inscription des fonctionnaires placés sous votre autorité susceptibles d'être candidats aux avancements cités en objet sous réserve de remplir les conditions requises présentées en annexe I sont transmises **par voie postale**.

Les agents concernés sont invités à compléter leur dossier d'avancement par les documents annexés à la présente circulaire :

- **Annexe II** dossier pour l'accès au grade d'attaché principal d'administration de l'État (APAE)

Annexe III dossier pour l'inscription sur la liste d'aptitude pour l'accès au corps des attachés d'administration de l'État (AAE).

Précision importante : la lettre de motivation doit exposer les perspectives d'évolution de carrière. Il ne s'agit pas d'un rappel des activités professionnelles.

Le statut général de la fonction publique prévoit que le principal critère à mettre en avant est celui de la valeur professionnelle.

La richesse du parcours professionnel de l'agent constitue le second critère.

C'est pourquoi, je vous demande d'apporter une attention particulière **aux avis** que vous formulerez : ils devront être **précis, motivés, détaillés et sans ambiguïté** afin de constituer un élément d'appréciation incontestable permettant d'opérer des choix avec la meilleure objectivité possible.

Les dossiers de candidature dont les appréciations ne comporteront pas ces caractéristiques vous seront systématiquement retournés pour une rédaction conforme.

Nouveauté 2018 : Pour les dossiers de candidature à la liste d'aptitude présentés pour les personnels exerçant en intendance, le recueil de l'avis de l'Agent comptable est fortement conseillé.

❶ Tableau d'avancement pour l'accès au grade d'APAE :

J'appelle votre attention sur la nature et le périmètre des fonctions susceptibles d'être proposées aujourd'hui à ces agents. Un attaché principal peut être délégué dans des fonctions d'agent comptable ayant à gérer plusieurs établissements mais aussi dans un emploi fonctionnel : secrétaire général d'une direction des services départementaux de l'Éducation nationale par exemple.

❷ Inscription sur la liste d'aptitude pour l'accès au corps des AAE :

J'attire votre attention sur le fait que l'accès au corps des AAE entraînera obligatoirement une mobilité professionnelle et/ou géographique. C'est pourquoi les candidats veilleront à remplir la partie vœux du dossier qui sera prise en compte, dans la mesure du possible, pour le choix de leur nomination.

En raison des contraintes de gestion les fiches, **que les agents soient candidats ou non**, devront me parvenir impérativement pour :

le vendredi 20 avril 2018 (délai de rigueur),

directement au RECTORAT de REIMS
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
Bureau DPATE 2

Je vous remercie d'assurer la plus large diffusion de cette circulaire auprès des personnels.

Pour la rectrice et par délégation,
Le secrétaire général de l'académie

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Vincent Philippe', written over a horizontal line.

Vincent Philippe

P.J. :

- Conditions requises pour être proposé pour l'avancement de corps ou de grade (**Annexe I**)
- Dossier de candidature au grade d'APAE (**Annexe II**)
- Dossier de candidature à la liste d'aptitude pour l'accès au corps des AAE (**Annexe III**)
- Notice pour l'instruction du dossier de candidature au corps des AAE (**Annexe IV**)
- Définition des aptitudes (**Annexe V**)



RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

rectorat

LISTE DES DESTINATAIRES

direction des ressources humaines
division des personnels administratifs,
techniques et d'encadrement
DPATE 2

Pour attribution à:

Monsieur le président de l'Université de Reims Champagne-Ardenne
Monsieur le directeur de l'Université de technologie de Troyes
Monsieur le directeur de l'ENSAM de Chalons-en-Champagne
Madame la directrice et messieurs les directeurs académiques des services de
l'Éducation nationale de la Haute-Marne de la Marne des Ardennes et de l'Aube
Madame et Monsieur les secrétaires généraux adjoints
Madame la directrice du CROUS
Monsieur le directeur du Réseau Canopé
Monsieur le directeur régional de la cohésion sociale et de la protection des
populations de Champagne-Ardenne
Mesdames et Monsieur les directeurs départementaux de la cohésion sociale et de la
protection des populations des Ardennes, de l'Aube et de la Haute-Marne
Monsieur le directeur du CREPS de Reims
Mesdames et Messieurs les chefs de division et de service du RECTORAT de Reims
Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement
Madame la déléguée régionale de l'ONISEP de Reims
Mesdames et Messieurs les directeur(ice)s de CIO